Plus important encore, nous avons participé aux consultations tenues dans le cadre de l'Initiative de la prospérité auprès de milliers de Canadiens dans tout le pays, dans tous les secteurs économiques clés et auprès de centaines de dirigeants d'entreprise.

Ces vastes consultations ont abouti à une série de documents traitant des possibilités qu'il faut saisir pour réussir. Ces documents ne se limitent pas aux 54 recommandations abrégées du Comité directeur de la prospérité. Nous pensons aussi aux rapports soumis par diverses collectivités et aux conséquences qui en découlent. Et nous pensons aux rapports dans lesquels les secteurs industriels présentent les interventions possibles des entreprises, des associations et des gouvernements, pour assurer la compétitivité.

Aussi n'avons-nous jamais été aussi prêts à nous attaquer aux défis économiques qui se présentent à nous.

Le travail abattu par le Comité directeur de la prospérité constitue une grosse partie de l'Initiative. Le Comité, coprésidé par M^{me} Marie-Josée Drouin et par M. David McCamus, a travaillé de façon indépendante et ses 20 membres, tous des bénévoles, étaient très représentatifs de la société canadienne.

Dans son plan d'action, le Comité directeur de la prospérité souligne quelque chose que je répète depuis longtemps, que le gouvernement seul ne peut assurer notre avenir économique et notre bien-être social. Le plan devrait nous aider à travailler ensemble. Il se divise en trois parties : premièrement, comment créer des possibilités d'avenir pour une société innovatrice; deuxièmement, comment diffuser une culture du savoir et troisièmement, comment faire naître une société intégrée.

Les objectifs de la première étape sont les suivants :

- accroître l'utilisation des sciences et le développement de la technologie pour offrir de nouveaux produits sur le marché;
- élargir les possibilités de financement pour favoriser la création d'une économie davantage axée sur l'esprit d'entreprise;
- établir un marché intérieur fort qui nous permettra de nous établir à l'étranger;
- commercer plus judicieusement sur les marchés traditionnels mais aussi sur des marchés nouveaux afin d'accaparer une plus grande part du commerce, de l'investissement et des apports technologiques à l'échelle mondiale.